

Saint Germain en Laye, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Madame, Monsieur,

La rentrée des personnels passée, nous accueillons les élèves. Nous avons pu évoquer différentes questions concernant le protocole sanitaire avec les équipes et les partenaires.

Il en ressort plusieurs dispositions :

- **Les réunions parents-professeurs** : comme indiqué dans la vidéo de la semaine dernière, les réunions pour le collège et les secondes auront lieu en visio depuis le domicile des familles. Les professeurs principaux enverront aux familles le lien peu de temps avant le jour J, lequel ne change pas :

mardi 8 septembre : 6<sup>èmes</sup>

jeudi 10 septembre : secondes

lundi 14 septembre : 4<sup>ème</sup>

lundi 21 septembre : 3<sup>ème</sup>

Pour les élèves de première et terminale, des documents vous seront envoyés par le professeur principal, ainsi que par un représentant des spécialités choisies. Le contact direct et personnel avec les enseignants s'effectuera un peu plus tard dans l'année et toujours de préférence en visio.

- **L'EPS** : un protocole indicatif a été envoyé par le Ministère de l'Education Nationale, que les enseignants adapteront en concertation avec l'inspection et moi-même. Le protocole applicable au lycée vous sera transmis dès sa validation (d'ici une quinzaine de jours en principe) Les activités en extérieur sont privilégiées, et le gymnase sera entretenu (par la Mairie de Saint Germain) selon les instructions sanitaires en vigueur.
- **La demi-pension** : le protocole sanitaire qui recommande notamment l'étalement du passage des élèves et le regroupement par classe à la demi-pension, ne peut être appliqué en l'état. Le brassage est inévitable et la distanciation préconisée ne peut être appliquée. Par conséquent, après discussion avec les responsables de Cmidy, dans un premier temps, nous devons adapter l'accueil des élèves comme suit :

- Les lycéens : de jeudi 3 septembre à mercredi 9 septembre, tous les lycéens doivent apporter un panier repas (avec boisson) qu'ils consommeront soit dehors, soit dans la grande salle de l'Agora qui est désormais prête. A ce stade, elle n'est pas équipée, mais la mairie de Saint-Germain pourra peut-être nous prêter quelques tables et chaises. L'équipe du lycée installera en urgence les réserves de tables et chaises du lycée.

A partir de mercredi 9 septembre, soit les lycéens continuent à apporter leur repas, soit ils sont inscrits à la demi-pension et dans ce cas, ils pourront déjeuner un repas chaud au self le mercredi (pas de collégiens ce jour-là), et des repas froids préparés par Cmidy et distribués à l'Agora les autres jours. Une surveillance de l'Agora sera organisée entre la vie scolaire, la direction et les sections.

Nous devons compter, dans ces circonstances exceptionnelles et peu confortables, sur la participation et le civisme de tous : pas de papier par terre, pas de masque jeté, un comportement correct et respectueux de la part de tous les élèves.

- Les collégiens et écoliers: ils pourront déjeuner au self tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) et ainsi compenser le brassage par l'utilisation des deux réfectoires, avec la distanciation physique recommandée. Il leur est demandé de respecter cette distanciation également pendant la queue de la demi-pension.

**Tous les élèves qui habitent à moins d'1/4 d'heure du lycée sont invités à déjeuner chez eux.**

- **Les masques :**

Dès le portail du lycée franchi, tous les élèves devront porter un masque et le garder tout le temps. La région et le département fournissent 2 masques lavables par élève. Les masques seront distribués par la vie scolaire dans la semaine. **Les autres masques doivent être fournis par les familles.** Un élève sans masque ou qui ne porte pas correctement son masque ne pourra être admis au lycée ou sera sanctionné.

Il est demandé un lavage des mains (ou gel hydroalcoolique):

- À l'arrivée dans l'établissement ;
  - Avant chaque repas ;
  - Après être allé aux toilettes (!!);
  - Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
  - Nous vous remercions de veiller à ce que vos enfants soient toujours pourvus de masques et de gel
  -
- Des circuits de circulation seront définis dans le lycée et devront être respectés
- Un protocole de prise en charge d'un élève présentant des symptômes est élaboré. Vous serez alors contacté pour venir chercher votre enfant qui aura été isolé au plus vite.

**À savoir :** Les parents d'élèves s'engagent à ne pas envoyer un enfant en classe en cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez lui ou dans la famille. Et à nous alerter immédiatement.

Nous aurions de très loin, tout comme vos enfants et vous, préféré une rentrée plus accueillante, mais l'essentiel est de garantir la sécurité sanitaire au maximum pour que l'année scolaire puisse démarrer et continuer sans problème. Nous avons fort conscience des désagréments causés notamment pour la demi-pension mais savons que vous comprenez nos contraintes de locaux, de matériel et de personnel.

Merci à tous de votre compréhension et de votre vigilance.



2 bis rue du Fer à Cheval  
BP 70107  
78101 Saint-Germain en Laye cedex  
[0783549j@ac-versailles.fr](mailto:0783549j@ac-versailles.fr)